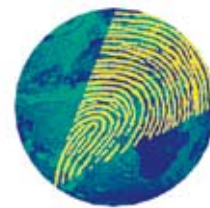


Les ménages acteurs des émissions de gaz à effet de serre

le 4 pages



ifen

Le mode de vie et la consommation des ménages influent sur les émissions de gaz à effet de serre. Une adaptation ou une modification des comportements de chacun peut contribuer à la réduction des émissions, sur la voie d'une division par 4 des gaz à effet de serre émis en France d'ici 2050. Le logement et le véhicule particulier offrent les plus gros potentiels de réduction dans leur utilisation quotidienne et surtout au moment d'investir en profitant des incitations fiscales. Un ménage peut aussi orienter ses choix de consommation vers des produits ayant nécessité moins d'énergie pour leur fabrication et leur distribution ou moins énergivores dans leur utilisation.

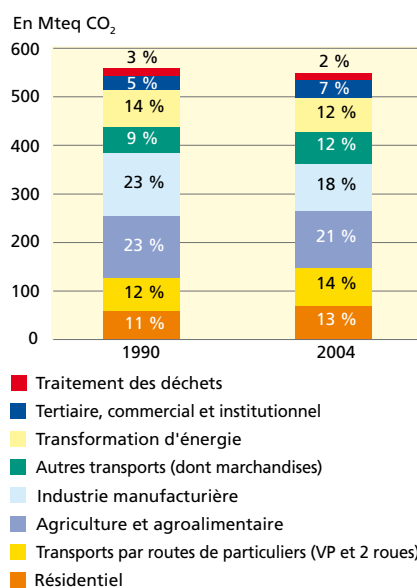
Florence Naizot, Patrice Grégoire, Ifen

Les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) ont diminué en France de 0,8 %¹ entre 1990 et 2004, mais celles dues à l'habitat et à la mobilité des personnes ont augmenté. Elles représentent 30 % environ des GES en 2004². Dans l'habitat et les transports, le gaz carbonique (CO₂), issu de la combustion de produits fossiles énergétiques³, est le GES majoritairement émis.

Les concentrations de GES dans l'atmosphère augmentent parce qu'ils y perdurent (un siècle pour le CO₂) et qu'ils s'accumulent au-delà des capacités d'absorption des systèmes biologiques (océans, forêts...). Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), la concentration de CO₂ était de 280 parties par million (ppm) environ pour la période préindustrielle et de 368 ppm environ en l'an 2000. La température moyenne mondiale à la surface

du globe a augmenté en moyenne de 0,6 °C au cours du XX^e siècle (1 °C pour la France d'après Météo France). Selon les scénarios, elle augmenterait de 1,4 à 5,8 °C entre 1990 et 2100 et s'accompagnerait d'une plus forte probabilité d'exposition des populations à des risques

Émissions nationales de GES* : une part plus importante pour les transports et l'habitat

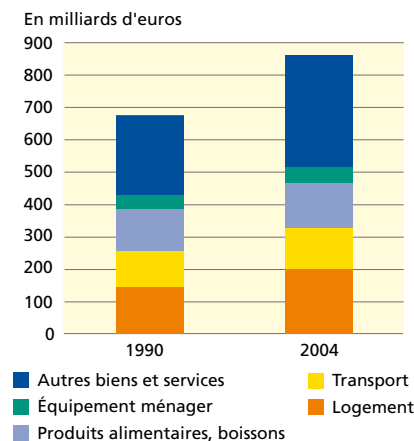


* Hors puits et biomasse.

Source : Citepa, format Secten, février 2006.

locaux (canicules, inondations...). Contenir la hausse globale de température entre 1,5 et 3,9 °C supposerait de limiter la concentration en CO₂ à 450 ppm et reviendrait à diviser par 2 les émissions mondiales de 1990 d'ici 2050. Pour la France, cet objectif se traduit, au prorata de son poids dans la population mondiale, par un niveau d'émissions au moins quatre fois inférieur à l'actuel ; les quelque 9 tonnes équivalent (teq) CO₂ par habitant devraient passer à 2 teq en 2050. Ce « facteur 4 » est inscrit en objectif de long terme dans la loi de programme de juillet 2005 qui fixe les orientations de la politique énergétique. Dans ce contexte, l'engagement de la France au protocole de Kyoto ne constitue qu'une première étape ; en 2010, les émissions nationales doivent être stabilisées au niveau de celles de 1990. C'est l'objet principal de la mise en œuvre du plan Climat 2004. L'objectif 2050 sera d'autant moins difficile et coûteux à atteindre que la maîtrise des besoins énergétiques pour se loger, se déplacer, mais aussi s'équiper et s'alimenter aura été amorcée tôt par les générations présentes.

Les dépenses de consommation des ménages augmentent à prix constants (2000)



Source : Insee, Comptes de la nation, base 2000.

¹ Format convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Hors utilisation des terres, changement des terres et foresterie.

² Les émissions (Citepa, format Secten) sont données en équivalent CO₂. Les six principaux GES sont considérés dans ce calcul et les quantités émises sont pondérées par leur pouvoir respectif de réchauffement.

³ Produits pétroliers, gaz, charbon.